



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Le 3 avril

Présents : 25

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Votants : 28

Procuration : 4

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Louis SALIOU, Corinne DUCLOS qui a donné pouvoir à Christine PORTAILLER, Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL.

Convocation du Conseil
Municipal en date du
28 mars 2025

Secrétaire de séance : Ronan LUNVEN.

N° D_2025-04-03-07

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu l'approbation du compte de gestion et de compte administratif 2024 ;

Vu l'avis favorable de la commission en date du 27 mars 2025 ;

Il convient, en application des dispositions des instructions budgétaires et comptables de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024, issus du compte administratif pour le budget principal de la Commune.

Considérant qu'en recettes d'investissement, le solde des subventions notifiées restant à percevoir en 2024 s'établit à 381 828 € répartis comme suit :

Date eng.	Libellé	Nature	Libellé tiers	Solde eng.
08/01/2025	ESPACE MANGIN REHABILITATION RENOVATION CHAMBRES	1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTE	3 492,00
08/01/2025	ETUDE URBAINE PETITE VILLE DE DEMAIN	1321	PREFECTURE DU FINISTERE	5 000,00
08/01/2025	DSIL 2022 BIBLIOTHEQUE	13462	PREFECTURE DU FINISTERE	150 000,00
08/01/2025	DETR 2023 REHABILITATION EXTENSION MEDIATHEQUE	13461	PREFECTURE DU FINISTERE	140 000,00
08/01/2025	SUBVENTION ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE VILLE	1322	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE	6 250,00
08/01/2025	DETR PROGRAMME 2023 AMENAGEMENT SECURITE KRAVEL	13461	PREFECTURE DU FINISTERE	46 000,00
08/01/2025	AIDE AU PROJET DE RENATURATION - ETUDE DE FAISABILITE DE RENATURATION DU COURS D'EAU LE LAPIC	1311	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	31 086,00
				381 828,00

Considérant qu'en dépenses d'investissement, les restes à réaliser 2024 (RAR) à reporter sur l'exercice 2025 s'établissent à 1 501 415.25 € répartis comme suit :

Opération	Libéllé Chapitre voté	Nature	Total
	TOTAL DEPENSE OPERATION COMPTE DE TIERS		14 280,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		159 877,33
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		6 879,90
Total	COMPLEXE SPORTIF DE KERZOURAT		135 212,73
Total	VALLEE DU LAPIC		56 124,00
Total	PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE		52 279,77
Total	EDIFICES ET MOBILIERS CULTUELS		10 800,00
Total	EXTENSION URBANISATION - ECLAIRAGE PUBLIC -		113 131,60
Total	GROUPE SCOLAIRES		55 488,12
Total	BIBLIOTHEQUE		204 549,93
Total	PETITE VILLE DE DEMAIN		73 843,66
Total	COMPLEXE SPORTIF TIEZ NEVEZ		413 116,82
Total	ALLEE DU CIMETIERE - PHYTO		5 074,08
Total	TOITURES TY GUEN		43 679,40
Total	AMENAGEMENT ABORDS BIBLIOTHEQUE / PLACE EGLISE		152 950,00
Total	REFONTE EAUX PLUVIALES PLACE DE L'EGLISE		4 127,91
Total général			1 501 415,25

Considérant que le besoin de financement des RAR 2024 s'élève ainsi à **1 119 587.25 €**,

Considérant qu'il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 comme suit :

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture de l'exercice précédent	Résultats (N-1) affectés à l'investissement de l'année 2024 C/1068	Opérations de l'exercice 2024			Résultats de clôture cumulés de l'exercice (2023 + 2024)
			MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	- 2 613 305,77 €	- €	5 078 388,98 €	5 444 715,56 €	366 326,58 €	- 2 246 979,19 €
FONCTIONNEMENT	7 314 602,10 €	2 809 565,90 €	13 056 573,22 €	15 402 618,12 €	2 346 044,90 €	6 851 081,10 €

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture cumulés de l'exercice (2023 + 2024)	Restes à réaliser de l'exercice 2024			Résultats de clôture cumulés de l'exercice (2023 + 2024)
		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	- 2 246 979,19 €	1 501 415,25 €	381 828,00 €	- 1 119 587,25 €	- 3 366 566,44 €
FONCTIONNEMENT	6 851 081,10 €			- €	6 851 081,10 €

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2024	TOTAL	Excédents fonctionnement capitalisés 1068	Report fonctionnement 002
RESULTAT DEFINITIF de FONCTIONNEMENT 2024	6 851 081,10 €		
Solde de la section d'investissement	- 2 246 979,19 €		
Restes à réaliser	- 1 119 587,25 €		
Total besoin de financement	- 3 366 566,44 €		
Soit une affectation au compte 1068 de :		3 366 566,44 €	
2 - Affectation du solde compte 002			3 484 514,66 €

Il est proposé l'affectation ci-dessous :

En investissement :

- Reprise au compte D001 du **déficit cumulé soit 2 246 979.19 €**,
- Affectation au R1068 d'une partie du résultat consolidé de fonctionnement pour **3 366 566.44 €**.

En fonctionnement :

- Reprise du solde excédentaire du résultat cumulé de fonctionnement pour **3 484 514.66 €** au compte R002.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 21 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau », et 4 abstentions du groupe « Ensemble pour Landivisiau » :

- **Approuve l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2024 du budget principal de la Ville,**
- **Autorise le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utilisées à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Landivisiau, 3 avril 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE

